YOU'LL NEVER WORK ALONE.

CHAMBRE DES SALARIÉS LUXEMBOURG
LA VOIX DES SALARIÉS DEPUIS 100 ANS.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelle Constitution de la Chambre des salariés (CSL)

Le 18 juin 2024 a eu lieu la séance constitutive de la nouvelle Assemblée plénière de la Chambre des salariés (CSL), issue des élections sociales de mars 2024.

Elle fut présidée par le ministre du Travail, Monsieur Georges Mischo, ministre de tutelle de la CSL.

Les 60 membres de l'Assemblée plénière de la CSL, dont les sièges sont répartis de la manière suivante : OGBL 37 ; LCGB 17 ; ALEBA 5 et SYPROLUX 1, ont élu leur nouveau comité.

Le comité se compose de 16 membres :

Présidente :	Nora BACK (OGBL)
Vice-présidents :	Patrick DURY (LCGB) et Jean-Claude REDING (OGBL)
Assesseurs :	Artur Miguel ANTUNES PEREIRA (LCGB) Marie Claire BERTEMES (LCGB) Chantal GANTREL (OGBL) Laurent MERTZ (ALEBA) Grégory RENAUD (LCGB) Jean-Luc SCHMIDTGALL (OGBL) Guy SCHOLZEN (OGBL) Denise STEINHÄUSER (OGBL) Artur VALÉRIO HORTO (OGBL) Nico WENNMACHER (OGBL)
Présidente du Comité à l'égalité :	Sonia DA SILVA NEVES (OGBL)
Président de la Commission des finances :	Patrick JUCHEM (LCGB)
Trésorier :	Vincent COLLIN (OGBL)

Suite à cette élection, la nouvelle présidente, Mme Nora Back, a pris la parole et a esquissé les grandes orientations des travaux de la 4e session de la CSL allant de 2024 à 2029.

Luxembourg, le 18.06.2024

En annexe : *L'ordre du jour de l'Assemblée constituante*
La liste des membres de l'Assemblée plénière
L'allocution de Nora Back, présidente de la CSL

CSL • 18 RUE AUGUSTE LUMIÈRE • L-1950 LUXEMBOURG • BOÎTE POSTALE 1263 • L-1012 LUXEMBOURG
CSL@CSL.LU • WWW.CSL.LU • T +352 27 494 200

Vos droits en matière de protection de données sur www.csl.lu/fr/rgpd